



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Nantes, le 13 juillet 2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ELECTION TRANS-SUR-ERDRE :**

**Election municipale et communautaire partielle intégrale  
les dimanches 19 et 26 septembre 2021**

Conformément aux dispositions de l'article L270 du code électoral, un conseil municipal d'une commune de plus de 1000 habitants, qui a perdu le tiers ou plus de ses membres, doit procéder à une élection municipale et communautaire partielle intégrale.

Le conseil municipal de Trans-sur-Erdre ayant perdu le tiers de ses membres, les électrices et les électeurs sont convoqués à un nouveau scrutin qui aura lieu le dimanche 19 septembre 2021, pour le premier tour, et le dimanche 26 septembre 2021, en cas de second tour. Il sera procédé à l'élection partielle intégrale de quinze conseillers municipaux et un conseiller communautaire au scrutin de liste à deux tours.

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00. En l'absence de majorité absolue au premier tour, il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche 26 septembre 2021 aux mêmes heures.

**Les déclarations de candidatures se feront sur rendez-vous  
à la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis  
22 rue Gabriel Delatour - 44 110 Châteaubriant**

- **pour le premier tour** : les mardi 31 août et mercredi 1er septembre 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 2 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

- **en cas de second tour** : le lundi 20 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, et le mardi 21 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle**

## **CAMPAGNE ELECTORALE :**

**Pour le premier tour**, la campagne électorale sera ouverte le lundi 6 septembre 2021 et sera close le samedi 18 septembre 2021 à minuit.

**En cas de second tour**, la campagne électorale sera ouverte le lundi 20 septembre 2021 et sera close le samedi 25 septembre 2021 à minuit.

**Retrouvez toutes les informations relatives à ce scrutin et notamment les modalités de dépôt de candidatures :**

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Elections-partielles-2021>

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle**